

Le p'tit Crouaisien

Bulletin d'information municipale

Décembre 1995

SOMMAIRE

Editorial : le Mot du Maire

Présentation de l'Equipe Municipale

Composition des commissions

Budget Primitif 1995

Travaux en cours, projets

Inauguration de l'Ecole

Tarifs Salle des Fêtes

Etat civil

Concours des Maisons Fleuries

Nos Associations

Aides aux personnes - Gardes d'enfants

Permanences du canton

Mission Locale du Bassin d'Emploi de Rennes

Page Ecole

Information Préfecture.

Editorial

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Une nouvelle équipe que vous avez choisi, s'est mise officiellement en place le vendredi 23 juin 1995.

Tout d'abord, mes remerciements à toutes celles et ceux qui m'ont renouvelé leur confiance.

J'espère que ce deuxième mandat en qualité de Maire, me permettra de répondre à leurs souhaits.

Malgré quelques distorsions de départ, le travail que nous avons pu réaliser avec tous les nouveaux élus et les adjoints, s'avère très efficace. Merci à toute l'équipe.

L'objectif 95 étant terminé en partie, avec la rénovation de l'école et du logement de fonction de notre directeur, nous pouvons aujourd'hui parler de l'objectif 96.

En effet, depuis 2 ans déjà, le projet de la salle culturelle est en cours. Ce projet vient d'obtenir une subvention du Conseil Général à hauteur de 31 % du montant H.T. des investissements. Celle-ci ne suffira pas au besoin du financement de cette salle. Une autre demande de subvention est actuellement sur le bureau du Président du Conseil Régional, avec l'appui et le soutien de Madame DAVY Conseiller Régional d'Ille & Vilaine. Nous osons espérer cet accord de subvention pour fin décembre 95. Si cette réponse s'avérait positive, les travaux devraient pouvoir se réaliser dans le premier semestre 1996.

Ce dossier bien sûr est un dossier très lourd et compliqué. Notre commune ne peut se permettre financièrement aucun droit à l'erreur. C'est pour cela que certaines précautions sont prises, et retardent d'autant ce dossier. Je garde cependant confiance, et comme beaucoup d'entre-vous, j'attends avec impatience cette réalisation.

Il me reste à souhaiter bonne chance à tous les nouveaux élus, et que la tâche qui nous est confiée s'accomplisse dans une bonne et chaleureuse ambiance pour le bien de la commune.

Le Maire
Jean Lecoche

Votre Nouvelle Equipe Municipale



De gauche à droite et de bas en haut :

Loïc BUNOUF (3ème adjoint) - **Marie-Annick THEAUD** (1er adjoint) - **Jean LECOEUICHE** (Maire) - **Thierry MOREL** (2ème adjoint)

Jean-Claude MARTIN - **Eugène COULON** - **Alain BUSNEL** - **Marie-Paule CHERO**
- **Yves BOURRIEN** - **Armel JALU**

Absent sur la photo : **Serge RODRIGUEZ**.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

- Jean LECOEUICHE, Alain BUSNEL, Marie-Annick THEAUD, Serge RODRIGUEZ, Marie-Paule CHERO
- *Extra-municipaux* : Eugène COULON (père), Marie PERDRIX, Maryvonne GALLON, Germain EVEN.

Bâtiment et Urbanisme

- Jean LECOEUICHE, Yves BOURRIEN, Eugène COULON, Jean-Claude MARTIN, Thierry MOREL
- *Extra-municipaux* : Roger MESNAGE

Sports et Loisirs

- Jean LECOEUICHE, Thierry MOREL, Yves BOURRIEN, Armel JALU
- *Extra-municipaux* : Camille LEVREL, Hubert ODIE

Ecole et activités scolaires

- Jean LECOEUICHE, Marie-Annick THEAUD, Serge RODRIGUEZ, Marie-paule CHERO
- *Extra-municipaux* : Patrick TOUASNEL, Evelyne LERAY

Finances et Budget

- Jean LECOEUICHE, Marie-Annick THEAUD, Thierry MOREL, Loïc BUNOUF, Alain BUSNEL, Yves BOURRIEN, Armel JALU

Chemins ruraux

- Loïc BUNOUF, Jean-Claude MARTIN, Eugène COULON, Armel JALU
- *Extra-municipaux* : Léon FAUCHOUX, Armel OLIVE, Roger MESNAGE

Informations

- Jean LECOEUICHE, BUNOUF, Serge RODRIGUEZ, Marie-Paule CHERO
- *Extra-municipaux* : Christian LORINQUER

Syndicat des eaux

- Jean LECOEUICHE, Alain BUSNEL

SICTOM (ordures ménagères)

- Jean LECOEUICHE, Thierry MOREL

Syndicat du SIVU de Montfort (lycée)

- Marie-Paule CHERO.

Syndicat Mixte du Pays de Montfort

- Thierry MOREL.

BUDGET PRIMITIF 95

SECTION FONCTIONNEMENT :

dépenses globales : 1 091 333 F

denrées et fournitures : 39 100 F

frais de personnel : 259 500 F

personnel permanent titulaire : 125 000 F

personnel non titulaire : 70 000 F

cotisations centre de gestion : 2 500 F

rémunérations diverses (comptable, personnel remplaçant) : 2 000 F

charges sociales : 60 000 F

impôts et taxes : 3 600 F

travaux et services extérieurs : 102 000 F

entretien de terrains : 10 000 F

entretien de bâtiments : 15 000 F

entretien de voiries et de réseaux : 10 000 F

entretien de matériel, outillage et mobilier : 10 000 F

acquisition de petit matériel, outillage et mobilier : 15 000 F

électricité, eau, gaz, assainissement : 30 000 F

primes d'assurances : 12 000 F

participation et contingents : 193 480 F

contingent pour dépenses d'aide sociale : 35 450 F

participation aux dépenses de fonctionnement des collèges publics : 1 000 F

cotisations municipales : 250 F

contingent pour service incendie : 21 000 F

participation à charges intercommunales : 94 000 F

autres contingents et participations diverses : 680 F

autres prestations de services : 1 100 F

frais de gestion générale : 110 854 F

fêtes et cérémonies : 10 000 F

impressions, reliures et autres prestation de services : 26 000 F

documentation générale : 2 000 F

frais de PTT : 6 000 F

dépenses imprévues : 16 854 F

indemnités de fonction du Maire et des Adjoints : 50 000 F

frais financiers : 60 250 F

intérêts : 60 250 F

allocations et subventions : 18 000 F

comice agricole cantonal : 1 074 F

association de chasse : 400 F

cantine scolaire : 7 851 F

association U.N.C.-A.F.N. : 400 F

U.S. LE CROUAIS : 1 100 F

amicale des donneurs de sang : 150 F
 "les ajoncs d'or" MONTFORT : 150 F
 comité des fêtes : 400 F
 association des parents d'élèves (sorties scolaires) : 500 F
 association des amis de Saint Laurent : 2 500 F
 association des pongistes : 500 F
 club des retraités : 400 F
 association "vivre et travailler à Betoko" : 125 F
 A.D.M.R. de Saint Méen : 250 F
 maison familiale et rurale de Saint Méen : 100 F
 maison familiale "la rouvraie" : 100 F
 association "un souffle pour marcher" : 500 F
 association "emploi et développement" : 500 F
 provisions : 1 000 F

recettes de fonctionnement :	1 091 333 F
produits de l'exploitation :	50 000 F
taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 50 000 F	
produits domaniaux :	10 000 F
recouvrements-subventions :	36 500 F
dotations versées par l'état :	391 783 F
impôts indirects :	11 000 F
contributions directes :	479 094 F
produits antérieurs :	112 956 F

section investissement :

dépenses d'investissement :	3 105 053 F
remboursements d'emprunts :	102 668 F
acquisition de biens et immeubles :	2 533 985 F
divers : 117 550 F	
salle polyvalente : 2 435 435 F	
travaux de bâtiments et de génie civil :	449 400 F
école : 372 300 F	
construction chemin rural : 77 100 F	
recettes d'investissement :	3 105 053 F
excédent d'investissement reporté :	199 427 F
subventions d'équipement :	1 284 547 F
divers : 122 000 F	
salle polyvalente : 1 141 500 F	
construction chemin rural : 21 047 F	
prélèvements sur recettes de fonctionnement :	304 549 F
participations à des travaux d'équipements :	42 440 F
avance de trésorerie T.V.A. :	347 972 F
produits des emprunts :	926 118 F
salle polyvalente : 870 065 F	
construction chemin rural : 56 053 F	

PROJETS EN COURS

SALLE POLYVALENTE

Le dossier est toujours en cours d'instruction. Monsieur le Maire s'efforce d'obtenir du Conseil Régional une subvention de 25 % du montant des investissements.

La subvention espérée du Conseil Général d'un montant de 490 000 Francs a d'ores et déjà été accordée.

LOTISSEMENT

Un premier lot vient d'être vendu, ce qui a permis de réaliser une ébauche de plan. Ce lotissement entraînerait pour une partie l'élargissement de la route de la Boscherais.

CHEMINS RURAUX

La construction du chemin de la Vallonais a débuté au mois d'octobre.

VESTIAIRES AU TERRAIN DE FOOT

Les travaux sont en bonne voie de finition.

RAPPEL

Pour une bonne coordination des tâches réalisées par l'employé municipal, nous vous rappelons que toute demande est à adresser à la Mairie et non au domicile de ce dernier. Merci de votre compréhension...

INAUGURATION A L'ECOLE



Le Dimanche 8 octobre, nous avons inauguré les travaux réalisés à l'école.

Le montant de ces travaux s'est élevé à 412 402,04 F, dont 46,80 % de subvention, répartis comme suit :

Corps d'Etat	Ecole	Logt de fonction	TOTAL
Maçonnerie	46 669,35	15 099,12	61 768,47
Plâtrerie	23 724,89	45 792,69	69 517,58
Couverture		6 665,32	6 665,32
Menuiserie	69 943,36	27 991,75	97 935,11
Electricité Plomberie	15 799,80	18 477,03	34 276,83
Peinture	21 583,38	27 979,03	49 562,41
Enrobage cour	66 782,25		66 782,25
TOTAL	244 503,03	142 004,94	
Etude - Coordination			25 894,07
TOTAL GENERAL			412 402,04

C'est donc sous un soleil radieux, que s'est déroulée la cérémonie officielle d'inauguration marquant la fin des travaux, en présence de Mr Fréville député, Mr Daunay Sénateur, Mr Guilloux Conseiller Général, Mme Davy Conseiller Régional, ainsi que Mr Lefeuvre Inspecteur de l'Education Nationale.

Dans son discours, Mr Lecoecue rappelait que l'effectif de l'école était en constante progression (38 élèves en 1995, soit plus de 10 % de la population de la commune), encourageant notre commune à mettre tout en oeuvre pour la préserver et la conserver. Le Maire rendait hommage ensuite à Christian et Brigitte Lorinquer, nos instituteurs, fidèles depuis 10 et 5 ans, sans qui notre école ne serait peut-être pas ce qu'elle est aujourd'hui, rappelant toutes les actions menées pour valoriser notre école et par là même notre commune : classe patrimoine à Porcaro, classe artistique à Rennes... avec à la clé des reportages sur France 3, et dans les journaux locaux. Un reportage réalisé sur France-Info à l'occasion de la rentrée scolaire fut ensuite attentivement écouté et fort applaudi par tous.

Après le temps des discours, l'assistance fut invitée à prendre le pot de l'amitié dans le nouveau préau. L'après-midi, pendant la kermesse, l'école tenait "portes ouvertes" et nombreuses furent les personnes qui vinrent la visiter.

LOCATION SALLE DES FETES

TARIFS APPLICABLES AU 1er JANVIER 1995

	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	JOURNEE	SOIREE **	JOURNEE	SOIREE **
SALLE DES FETES	290	230	400	340
SALLE DES FETES + CUISINE	400	340	500	450
SALLE DES FETES + CUISINE + VAISSELLE	570	450	680	570
VIN D'HONNEUR	110	110	110	110

** A partir de 14 H 00

⚠ Un chèque de caution de 400 Francs est demandé pour chaque location.
Fermeture de la salle à 2 H 30 du matin.

☞ Chaque Association de la Commune a droit à une journée gratuite par an.

La salle est également mise à disposition gratuitement lors de la fête communale et le jour des classes.

ETAT CIVIL

~ ~ ~

NAISSANCES

TOSTIVINT Elodie

née le 28 novembre 1994 à Rennes
Lotissement "Les Chênes Verts"

CORBIN Vincent

né le 6 mars 1995 à Rennes
La Poutais

MARIAGES

le 10 juin 1995

Rébecca LECOEUICHE, secrétaire aide-comptable Le Clos Bochet
& **Mickaël AMIS**, comptable Le Clos Bochet

le 19 août 1995

Véronique MASSARD, secrétaire comptable Les Mollières
& **Loïc LA RIVIERE GILLET**, employé d'usine 7 sq des Lys à Médréac

le 2 septembre 1995

Corine TRIBODET, caissière Le Pas de la Lande
& **Laurent COMMEUREUC**, agent de fabrication le Bourg à St Onen la Chapelle

DECES

le 2 février 1995 : Madame **MESNAGE née TANNOUX Angèle**, 82 ans, le Bourg
décédée à St Méen le Grand

le 24 août 1995 : Monsieur **MERCERIE Joseph**, 73 ans, le Bourg,
décédé à Rennes.

NOCES D'OR

~ ~ ~

le 27 mai 1995 :

André ROBERT, né le 22 novembre 1924 à St Méen le Grand
& **Eugénie HAMON**, née le 15 février 1924 à Trémoré
mariés le 22 MAI 1945 à la Mairie de Le Crouais.

le 24 juin 1995 :

Pierre LEBRETON
& **Nathalie MARTIN**
mariés le 26 JUIN 1945 à la Mairie de St Méen le Grand

le 26 août 1995 :

Albert OZANNE, né le 22 mai 1919 à Médréac
& **Marie ROSSELIN**, née le 5 juin 1924 à Muel
mariés le 2 OCTOBRE 1945 à la Mairie de Le Crouais.



Concours de Maisons Fleuries



Liste nominative des premiers prix du 3ème concours des maisons fleuries

Catégorie Maisons avec Jardin

- 1er prix : TERRA Joseph
2ème prix : MARTIN Jean-Claude
3ème prix : FAUCHOUX Louis
4ème prix : MESNAGE Roger
5ème prix : MERCERIE René

Catégorie Maisons de Campagne

- 1er prix : OZANNE Albert
2ème prix : BIZETTE Alphonse
3ème prix : TERRA Marcel

Catégorie Ferme

- 1er prix : FAUCHOUX Léon
2ème prix : ROSSIGNOL André



Voici la liste toutes catégories confondues des autres gagnants de ce concours

Mr et Mme BOURRIEN Yves
Mr CARROFF Germain
Mr et Mme CHERO Franck
Mme CHEVEU Louise
Mr et Mme COULON André
Mr et Mme MASSARD Jean-Claude
Mme MERCERIE Joseph
Mr et Mme MERCERIE Pierre
Mr et Mme PAIN Francis

Mme PERDRIX Marie
Mr et Mme PERROT François
Mr et Mme PERROT Jean
Mme RATZEL Marie-Jeanne
Mme ROUX Denise
Mr et Mme THOMAS René
Mr et Mme TOSTIVINT Loïc
Mr et Mme TOUANEL Claude

FELICITATIONS A TOUS LES LAUREATS !
Merci de contribuer à l'embellissement de notre commune.

La remise des prix de ce concours aura lieu lors de la cérémonie des vœux du Maire.

**Présentation des associations Crouaisiennes
qui ont répondu à l'enquête du bulletin**

Nom de l'association:	Comité des fêtes		
Adresse:	Mairie LE CROUAIS 35290 LE CROUAIS		
But de l'association:	Développer la commune LE CROUAIS		
Président(e):	BOURRIEN Yves	Tél:	
Vice Président(e):	TOSTIVINT Loïc	Tél:	
Secrétaire:	BOUETARD Danielle	Tél:	
Trésorier(e):	PERROT Jean Louis	Tél:	
Nombre d'adhérents:	9	Nombre de fêtes organisées en 1995:	2
Quels ont été les moments forts de l'année 1995? La fête annuelle			
Avez vous rencontré des difficultés? OUI . Déception de la course des poneys			
Quels sont vos projets pour 1996? Championnat de Bretagne de cyclisme UFOLEP le 16 juin 1996			

Nom de l'association:	Union Sportive LE CROUAIS		
Adresse:			
But de l'association:	Promouvoir le football dans la commune		
Président(e):	LEVREL Camille	Tél:	99 09 67 59
Vice Président(e):	BOURRIEN Yves	Tél:	99 09 58 36
Secrétaire:	TOUANEL Henri	Tél:	99 09 50 32
Trésorier(e):	BOUESNARD Laurence	Tél:	
Nombre d'adhérents:	17 licenciés et 12 membres -bureau	Nombre de fêtes organisées en 1995:	2
Quels ont été les moments forts de l'année 1995? Maintien de l'équipe sénior en promotion de deuxième division de district - Cochon grillé le 8 juillet 1995			
Avez vous rencontré des difficultés? OUI . Formation de l'équipe sénior pour la saison 1995/1996.			
Quels sont vos projets pour 1996? Montée de l'équipe ou au moins maintien de l'équipe dans sa division.			

Nom de l'association:	Amis de Saint LAURENT		
Adresse:	Mairie 35290 LE CROUAIS		
But de l'association:	Entretien et décorer l'église.		
Président(e):	OZANNE Marie	Tél:	99 09 67 82
Vice Président(e):	MESNAGE Yolande	Tél:	99 09 51 84
Secrétaire:	MOREL Claire	Tél:	99 09 54 89
Trésorier(e):	PINAULT Marie Claude	Tél:	
Quels ont été les moments forts de l'année 1995? Travaux effectués à la fontaine St LAURENT - Nettoyage du site et des alentours - Réfection et peinture du monument, statue. Ces travaux ont été effectués par des bénévoles que l'association remercie vivement (voir photo)			
Quels sont vos projets pour 1996? Un concours de belote			

Nom de l'association:	Association de chasse LE CROUAIS		
Adresse:	Mairie 35290 LE CROUAIS		
But de l'association:	Favoriser sur son territoire, dans le respect des propriétés et des récoltes, la répression du braconnage, l'éducation cynégétique de ses membres. Assurer une meilleure organisation technique de la chasse pour permettre aux chasseurs un meilleur exercice de ce sport.		
Président(e):	ODIE Hubert	Tél:	
Vice Président(e):	TOUANEL Francis	Tél:	
Secrétaire:	BOUETARD Jean Claude	Tél:	
Trésorier(e):	PINAULT Alain	Tél:	
Nombre d'adhérents:	9		

Nom de l'association:	Les pongistes Crouaisiens		
Adresse:	Mairie 35290 LE CROUAIS		
But de l'association:	Initier au Tennis de table et participer au championnat		
Président(e):	MOREL Thierry	Tél:	99 09 54 89
Vice Président(e):	DABOUDET Michel	Tél:	
Secrétaire:	PERROT Colette	Tél:	
Trésorier:	ODIE Geneviève	Tél:	
Nombre d'adhérents:	15	Nombre de fêtes organisées en 1995:	1

Nom de l'association:	Association des parents d'élèves		
Adresse:	Ecole publique 35290 LE CROUAIS		
But de l'association:	Participer activement à la vie de l'école en finançant les activités organisées par les enseignants. Gérer la cantine.		
Président(e):	TOUANEL Françoise	Tél:	99 09 50 32
Vice Président(e):	BERTHAULT Patrick	Tél:	99 09 51 84
Secrétaire:	PEREIRA Eloïse	Tél:	99 09 40 07
Trésorier(e):	DAUGAN Alain	Tél:	
Nombre d'adhérents:	24 familles	Nombre de fêtes organisées en 1995:	4
Quels ont été les moments forts de l'année 1995? Renouvellement du bureau, nouvelle Présidente, Financement de la classe Patrimoine cheval de trait, des sorties à la ferme pour la classe maternelle, des déplacements à la piscine. Peinture de la cantine par les parents. Travaux très importants à l'école.			
Avez vous rencontré des difficultés? OUI . Gestion de la cantine - contrôle URSSAF en septembre 1995 - Retard dans les virements de subvention.			
Quels sont vos projets pour 1996? Retrouvailles des anciens élèves - Lâcher de truites - Soirée Carnaval Boeuf bourguignon - Kermesse - Arbre de Noël			
Avez-vous des souhaits à formuler? Un financement plus important de la commune pour les sorties et les déplacements scolaires.			

Nom de l'association. U.N.C A.F.N LE CROUAIS			
Adresse:		Mairie 35290 LE CROUAIS	
But de l'association:		Venir en aide aux anciens combattants en difficulté (maladie)	
Président(e):	DEFFAINS René	Tél:	99 09 50 48
Secrétaire:	TERRA Joseph	tél:	99 09 51 73
Trésorier(e):	BEAUDOIN Raymond	Tél:	99 06 44 07
Nombre d'adhérents:	7	Nombre de fêtes organisées en 1995:	2
Quels ont été les moments forts de l'année 1995? La journée pot au feu que nous avons organisée avec une bonne ambiance et aussi l'excursion du 17 juin au cadre noir de Saumur et Doué La Fontaine où nous avons fait un car et un mini bus, bonne journée et à 96, remerciement de l'UNC			
Avez vous rencontré des difficultés? OUI . Le 13 juillet 1995 Mr Etienne PATIS, Ancien Combattant de 39/45 nous a quittés à l'âge de 90 ans. C'était le plus ancien combattant du Crouais, nous adressons toutes nos condoléances à sa famille.			
Quels sont vos projets pour 1996? Le colis de Noël pour nos anciens. La galette des rois le 20/01/96, un pot au feu le 10/02/96, la commémoration du 8 mai 1945 le dimanche 12 mai avec un banquet, l'excursion des AFN le 08/06/96 ou le 15/06/96, la commémoration du 11 novembre le dimanche 10 / 11 / 96.			
Avez-vous des souhaits à formuler? Pour l'excursion de 96, toutes les personnes amies et combattants qui auraient des suggestions peuvent nous les adresser aux numéros de téléphone des membres du bureau, elles seront étudiées par l'association. Nous souhaitons que la municipalité pense un peu aux associations pour une salle des fêtes car ça devient inquiétant, nous ne pouvons rien faire dans cette salle.			

Calendrier des fêtes des associations Crouaisiennes

17 décembre 1995: arbre de Noël de l'école - **1996** - Samedi 10 février soirée pot au feu des AFN - Dimanche 18 février concours de belote des amis de St Laurent - Samedi 16 mars soirée Bourguignon carnaval de l'APE de l'école - Dimanche 28 avril lâcher de truites de l'APE de l'école - Samedi 11 mai retrouvailles des anciens élèves de l'école - Dimanche 26 mai Lâcher de truites des chasseurs - Samedi 8 juin excursion A F N - Dimanche 16 juin fête communale - Samedi 22 et dimanche 23 juin tournoi de foot - samedi 6 juillet méchoui de l'US Le Crouais - Samedi 24 et dimanche 25 août Ball trap des chasseurs - Dimanche 22 septembre kermesse de l'école - Samedi 9 novembre repas du comité des fêtes - Dimanche 22 décembre arbre de Noël de l'école.

Les associations qui ont réservé la salle pour une fête doivent prévenir au plus vite le régisseur de la salle (R MESNAGE) si elles décident d'annuler ou de reporter leur date. L'emprunt ou le déplacement du matériel en dehors de la salle par des associations ne peut se faire qu'après accord avec le régisseur.

AIDE AUX PERSONNES

Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.)

C'est une association privée, dépendante de l'UDAF, qui mène une action d'aide et de soutien au domicile des familles, des retraités et des handicapés, dans leur vie quotidienne, tant sur le plan pratique que moral. Toutes les prestations de l'ADMR sont financées par les caisses de retraite du demandeur (CRAM - MSA - ...) sachant toutefois qu'il y a toujours une participation de la famille.

☞ Travailleuse familiale

Elle vient en aide aux familles (maladie liée à la grossesse, naissance, fatigue...) ; les organismes financiers de ces prestations sont la CAF, la MSA et autres caisses, et en fonction des ressources, il y a toujours une participation des familles.

☞ Service "Téléalarme"

Ce service est mis à la disposition des personnes âgées, malades ou isolées. Un système simple : une poire à la tête de votre lit et un médaillon autour du cou, vous permettent par simple pression de la main de déclencher l'alarme en cas de chute, malaise, risque d'agression... Par cette simple pression, le service de surveillance prévient vos voisins, parents ou médecin.

☞ Portage des repas à domicile

Il existe depuis septembre 1994. Il n'y a pas besoin d'avoir une aide de l'ADMR pour en bénéficier. Son coût : environ 28 F par repas.

☞ La Garde de Nuit

C'est un **relais** auprès des familles, dans le cas d'un retour d'une hospitalisation **lourde**.

***Pour tout renseignement sur ces services : ☎ 99.09.55.02
ou contactez le relais de votre commune : ☎ 99.09.58.58***

Prestation Expérimentale Dépendance (P.E.D.)

Prestation accordée à partir de 60 ans (reconnue avec un taux d'invalidité), qui varie en fonction de l'état de dépendance, du coût des aides nécessaires et des revenus.

La demande doit être faite au C.C.A.S. en Mairie.

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Peut bénéficier d'une aide-ménagère toute personne retraitée qui a véritablement besoin d'être aidée pour pouvoir se maintenir dans son cadre de vie.

Les ressources annuelles ne doivent pas dépasser :

. 40 834 F pour une personne seule

. 71 525 F pour un couple.

La demande doit être faite en Mairie.

Si vos ressources sont supérieures, faire appel à l'ADMR au 99.09.59.02 ou au relais local au 99.09.58.58.

Ces deux numéros de téléphone sont aussi à votre disposition pour toute information complémentaire.

Service de Maintien à Domicile

C'est une association privée, financée par les caisses d'assurances maladie, qui a son siège au 14 av. de la Gare à Montauban, et qui intervient sur toutes les communes des cantons de Montauban et St Méen le Grand. Ce service est accessible à toute personne âgée de plus de 60 ans ou handicapée, et permet de bénéficier de **soins d'hygiène et de confort**, assurés par des **aides-soignantes** diplômées. Il s'agit notamment d'apporter un soutien aux familles. Prise en charge complète par votre caisse d'assurance maladie.

***Renseignements au 99.06.58.55
ou auprès de votre médecin traitant.***

Gardes d'Enfants

Voici la liste des assistantes maternelles agréées de la commune :

Mme Maryvonne GALLON
Mme Marie-Claire LECOEUCE
Mme Léone MASSARD
Mme Marie PERDRIX.

PERMANENCES DIVERSES

Assistante sociale de la M.S.A. (Mme LE FLOIC)

Tous les mardis du mois de 9 H 30 à 12 H au dispensaire de St Méen.

Permanence téléphonique tous les mardis de 14 H à 16 H au 99.09.57.05. En dehors de cette permanence, téléphoner au centre social de Montfort 99.09.15.53.

Assistant social de la Sécurité Sociale (M. VERDON)

2ème et 4ème mardi du mois, de 10 H à 12 H au dispensaire de St Méen.

Dossiers Maladie Sécurité Sociale

tous les lundis de 13 H 30 à 16 H 30 au Centre Social rue de Gaël, St Méen.

CICAS - Retraites complémentaires

2ème mardi du mois, de 9 H 30 à 11 H 30 au Centre Social rue de Gaël, St Méen.

CRAMB de Bretagne (caisse de retraite)

4ème vendredi du mois, de 9 H à 12 H au Centre Social rue de Gaël.

Information des Personnes Agées

Le premier jeudi de chaque mois, de 15 H à 16 H au dispensaire.

Conseil Général (Info aux personnes âgées)

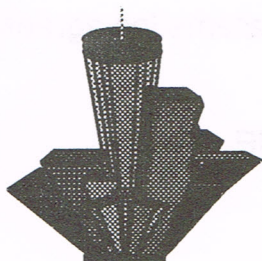
Le 4ème mardi de chaque mois, de 15 H 30 à 16 H 30 au dispensaire.

Consultations des nourrissons (P.M.I.)

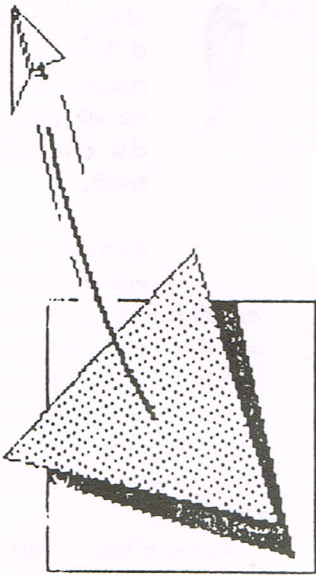
le 3ème jeudi du mois, de 9 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 16 H 30 au dispensaire;

Mission locale du Bassin de l'Emploi de Rennes (des 16-25 ans)

Permanences au Centre Social de St Méen rue de Gaël selon le calendrier ci-contre.



**MISSION LOCALE
DU
BASSIN D'EMPLOI
DE RENNES**



**ACCUEIL DES 16 - 25 ANS
PERMANENCES 95 / 96
sur rendez-vous**

79 40 11 1000

SECTEUR 1

ACCUEILLANT : **MARTINE PRILOU**

CANTON COMMUNE	LIEU D'ACCUEIL	TEL. RDV	Jours	Horaires	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J
Montauban-de-Bretagne	Mairie	99 06 42 55	MARDI	14 h - 17 h	12/26	10/24	7/21	5/19	9/23	6/20	12/26	9/16	7/21	4/18
Montfort-sur-Meu	Mairie	99 09 00 17	JEUDI	14 h - 17 h	21	19	16	14	18	15	21	18	23	20
St-Méen-le-Grand	Centre Social	99 09 60 61	MARDI	9 h 30 - 12 h 30	19	17	14	12	16	13	19	9	14	11
Pélan-le-Grand	Point Accueil Emploi	99 06 84 34	JEUDI	14 h - 17 h	14	12	9	7	11	8	14	11	9	13
Irodoeur	Mairie	99 39 81 56	JEUDI	9 h 30 - 12 h 30	28	26	23	21	25	22	28	18	23	20

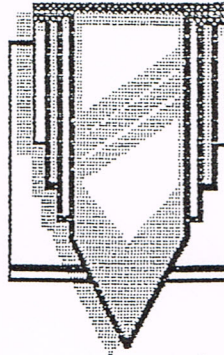


Les écoliers ont la parole

UNE TROP COURTE SEMAINE AVEC DES CHEVAUX

Dossier réalisé par les élèves de l'école publique du Crouais

Nous, 16 élèves du CP au CM2, sommes allés en classe patrimoine du 16 au 20 juin 1995 à Porcaro (Morbihan) pour travailler avec des chevaux de trait. On voulait les connaître, apprendre comment ils travaillaient autrefois et maintenant on aimerait bien qu'on les protège et qu'on continue à les utiliser.



Ecole publique
LE CROUAIS
Bourg
35290 LE CROUAIS
tél: 99 09 65 71
fax: 99 09 46 60

C'est quoi un cheval de trait ?

Le cheval de trait breton pèse plus lourd que le cheval de selle. Le dos du cheval de trait est plus large. Ses jambes sont plus grosses. C'est pour

■ ANITA - NITA
KEVIN

ça qu'il est plus robuste et qu'il peut tirer de lourdes charges. Les chevaux sont doux, on peut les caresser.

Comment mener ou guider un cheval de trait attelé ?

Le cheval de trait est dirigé par la voix. Ca ne sert à rien de le fouetter comme dans les films du Far-west.

- Il faut se placer derrière, assis dans la carriole et prendre un guide (une renne) en cuir dans chaque main.

- Pour faire avancer



Utilisation du cheval de trait breton

Hier, Aujourd'hui, Demain. L'histoire et l'avenir du cheval de trait.

Autrefois le cheval de trait travaillait beaucoup à la ferme où il tirait parfois de lourdes charges. Avec l'arrivée des tracteurs, on a voulu en faire une race de boucherie et on les a trop engraisés.

Aujourd'hui, il sert parfois au débardage en forêt car il peut passer où le tracteur n'y arrive pas.

Il sert et servira aussi au cinéma, au théâtre et de plus en plus dans des spectacles de fête. Pour sauver les chevaux de trait, prenez exemple sur Claude et Jeanneot MAUBEC qui les conservent et les aiment. Ils en ont en tout une trentaine ainsi que des ânes et des mules.

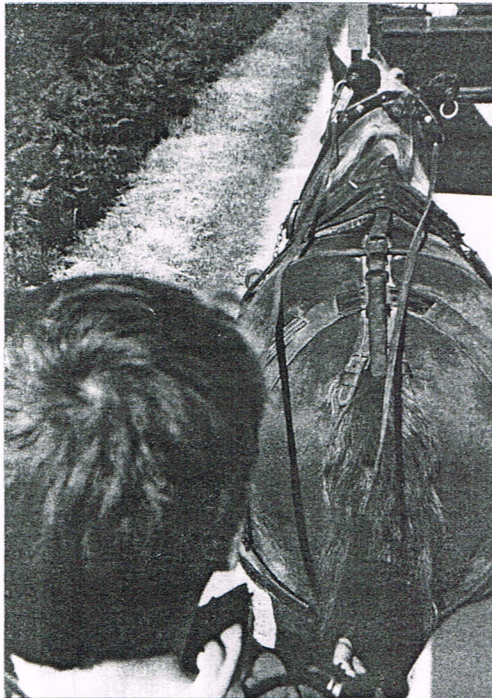
le cheval, les chevaux, on dit : "marchez" ou on fait un bruit de bisou.

- Pour trotter on dit : "trottez".
- Pour aller plus vite on dit : "Allongez".
- Pour aller à droite on tire sur le guide droit, pour aller à gauche on tire sur le guide... gauche (bravo !).
- Pour ralentir on dit OH ! (assez fort) et on tire sur les guides.

Attention, un cheval de trait ne se rend pas compte de la grandeur de ce qu'il tire mais il obéit très bien à son maître.

■ Vincent
- Céline
- Christophe

■ Cyril - Romain -
Jérôme - Sabrina



Kévin tient les guides pour conduire la carriole.





LE PETIT BRETON

L'actualité régionale pour les juniors

7 novembre 1995

Bimensuel N° 7

Prix 10 F

Questions jeux :

- ① Où est la partie la plus douce du cheval de trait ?
- ② Un cheval de trait pèse environ :
300 kg - 700 kg - 1 tonne
- ③ Il n'y a qu'en Bretagne que l'on trouve des chevaux de trait bretons.
VRAI FAUX
- ④ Je suis arrondi, j'ai des trous. Qui suis-je ?

Qu'est-ce que des enfants peuvent faire avec des chevaux de trait.

Si vous allez chez les frères MAUBEC vous pourrez avoir un cheval pour



vous tout seul et apprendre à :

- aller le chercher au champ et le reconnaître parmi tous les autres.
- le mener au manège
- le brosser, le caresser
- l'atteler en choisissant le harnais
- conduire une carriole en tenant les guides
- travailler le cuir en faisant un bracelet ou une ceinture comme nous
- fabriquer du pain comme autrefois
- vous amuser avec les ânes.

Vous verrez aussi des démonstrations de ferrage et de cascades à cheval.

■ **Sonia - Déborah**
- **Sébastien**

Interview des CP de l'an dernier

Pendant la semaine as-tu eu peur des chevaux ?

Non.

Quelle activité as-tu préféré faire pendant la semaine ?

Aller les chercher et les brosser.



Petits et gros bretons...

Est-ce que la semaine est passée vite ?

Oui.

Voulaistu rester là-bas ?

Oui

Annonce

On va écrire un livre documentaire sur ce que des enfants peuvent faire avec des chevaux de trait. On voudrait que ce soit un vrai livre et on cherche un ou des éditeurs pour nous aider à payer l'imprimerie. Si vous en connaissez, faites nous signe, merci.

Contact :
Les frères MAUBEC
La Landelle
56380 PORCARO
Tél : 97 22 13 95
Fax : 97 22 06 96

Solutions du jeu :

- ① sous la queue
- ② 700 kg
- ③ faux, on en trouve même au Japon
- ④ le fer à cheval

Nous vous invitons à l'arbre de Noël le 17 décembre. Achetez des carnets de tombola comme ça, les 41 élèves de l'école pourront peut-être repartir apprendre plein de choses à l'extérieur de l'école.

La carte nationale d'identité sécurisée

Renseignements pratiques

Les cartes d'identité délivrées avant le 16 OCTOBRE 1995 restent valables pour 10 ans et ne pourront pas être remplacées avant leur expiration.

La présence du demandeur est obligatoire pour la prise d'empreinte.

Délai d'obtention
15 à 21 jours environ.

Validité
10 ans.

Pièces justificatives

- ◆ **Formulaire de demande, dûment complété et signé ;**
- ◆ **2 photographies d'identité de face, tête nue, récentes, identiques (3,5 x 4,5 cm), en noir et blanc de préférence - si photo en couleur : sur fond clair,**
- ◆ **l'extrait d'acte de naissance avec filiation complète, à demander à :**
 - * la mairie de votre lieu de naissance, si vous êtes né(e) en France ;
 - * la Sous-Direction de l'Etat-Civil du Ministère des Affaires Etrangères - **44941 NANTES Cedex 09**, si vous êtes né(e) à l'étranger.

soit :

- ◆ **le livret de famille du demandeur ;**
- ◆ **2 justificatifs de domicile, récents et différents : certificat d'imposition ou de non-imposition, quittance d'assurance pour le logement, facture EDF-GDF, quittance de loyer avec mention de l'identité et de l'adresse de l'organisme ou de la personne ayant établi ce document, etc ... ;**
- ◆ **Timbre fiscal d'une valeur de 150 F.**

ATTENTION : Dans le cas d'un remplacement d'une carte sécurisée perdue ou volée, les pièces à fournir par le demandeur sont les mêmes que pour une première demande de carte sécurisée, accompagnée d'une déclaration de perte ou de vol.

Si l'enfant est mineur

Pièces à fournir par le demandeur :

- ◆ en cas de divorce ou de séparation de corps des parents, le dispositif du jugement qui a désigné le ou les parent(s) exerçant l'autorité parentale sur ce mineur.
Si l'instance est en cours, l'ordonnance du Tribunal qui a statué sur l'exercice de l'autorité parentale.
- ◆ en cas d'exercice conjoint de l'autorité parentale dans la famille naturelle, un acte de communauté de vie ou une déclaration conjointe.
- ◆ en cas de séparation de parents d'enfants naturels, le dispositif du jugement qui a désigné le ou les parent(s) exerçant l'autorité parentale.
- ◆ en cas de délégation ou de déchéance de l'autorité parentale, la décision de justice prononçant la déchéance ou autorisant la délégation.
- ◆ en cas de tutelle, la délibération du conseil de famille ou la décision de justice désignant le tuteur.

Si le demandeur est né à l'étranger ou né de parents étrangers ou nés à l'étranger

Il faut produire, en outre :

- ◆ un exemplaire de la déclaration de nationalité enregistrée par le Ministère chargé de l'intégration et de la Lutte contre l'Exclusion ou le Ministère de la Justice, selon le cas, ou le Tribunal d'Instance ; à partir du 1er juillet 1994, les déclarations souscrites en FRANCE sont enregistrées par les Tribunaux d'Instance, sauf en cas d'acquisition de la nationalité française par le mariage.
- ou
- ◆ le document enregistré par le Juge d'Instance d'une manifestation de volonté d'acquiescer la nationalité française
- ou
- ◆ l'ampliation du décret de naturalisation ou de réintégration
- ou
- ◆ un exemplaire du Journal Officiel où le décret a été publié
- ou
- ◆ un certificat de nationalité française établi par le Tribunal d'Instance de votre lieu de résidence.